



Barcelonnette, le 27 NOV. 2020

Affaire suivie par Samuel ROULLÉ
Directeur Général des Services
☎ 04.92.80.79.00
✉ dgs@ville-barcelonnette.fr

Objet : *Fermeture des remontées mécaniques*

Monsieur le président de la République
Monsieur Emmanuel MACRON
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le président de la République,

Votre décision de ne pas ouvrir les remontées mécaniques mais seulement les stations de montagne provoque une incompréhension manifeste des mesures que vous prenez pour nos territoires.

Je souhaite vous apporter des éléments concrets et objectifs afin que vous puissiez comprendre que votre décision de fermeture est une erreur fondamentale.

Au niveau social, l'absence d'embauche de milliers de saisonniers travaillant aux remontées mécaniques et dans les commerces de montagne entraînera inexorablement une précarité financière et un désespoir social.

Au niveau économique, la faillite de centaines d'entreprises qui ne profitent pas des retombées d'une économie de montagne, l'hiver (estimées à 1 euro investi dans les remontées mécaniques pour 6 euros de retombées économiques pour les entreprises et estimées à 1 emploi dans les remontées mécaniques pour 5 emplois pour le territoire).

Au niveau fiscal, la perte de la fiscalité liée à cette économie pour les collectivités : les recettes des remontées mécaniques, la taxe de séjour, la taxe sur les remontées mécaniques, la cotisation foncière des entreprises, etc.

Au niveau territorial, l'abandon entier de villages de montagne par la remise en cause des politiques publiques d'aménagement territorial menées dans le cadre de la transition économique et écologique de la montagne.

Adresse administrative :
Place Valle de Bravo 04400 Barcelonnette

Au niveau européen, la Suisse, l'Espagne et l'Autriche, nos principaux concurrents, sont ouverts ou vont ouvrir leurs domaines skiabiles à Noël.

Au niveau touristique, l'annulation des réservations de Noël anéantit les politiques de promotion touristique des territoires de montagne.

Au niveau politique, le naufrage du travail et l'inutilité du dialogue qui a eu lieu pendant de longues semaines entre les syndicats et associations du monde de la montagne et l'État pour établir un protocole sanitaire qui en était à sa dixième version !

Au niveau juridique, les remontées mécaniques sont un service public de transport desservant et aménageant un espace naturel et sauvage. Ils organisent également un service public de secours aux personnes.

Au niveau de la sécurité des personnes, en fermant le service public des remontées mécaniques, les domaines skiabiles ne seront plus ou mal sécurisés (absence des pisteurs-secouristes et de l'aménagement de sécurité) et les vacanciers qui parcourront le domaine skiable, qui reste un espace naturel ouvert, seront exposés à des dangers plus importants que dans un domaine skiable sécurisé.

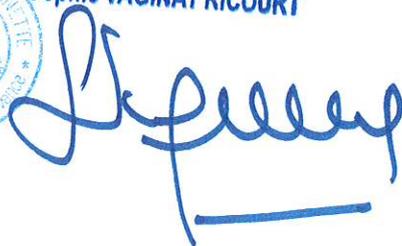
Au niveau éducatif, les étudiants, collégiens et lycéens sportifs sont privés d'un équipement d'entraînement et les classes de neige sont annulées.

Au niveau sanitaire, à Noël, il est probable que le taux d'incidence du virus poursuivra sa courbe en forte diminution.

Ainsi, comme nous ne sommes pas entendus et que je ne me résous pas à cette décision, et afin que chacun assume ses responsabilités, je vous propose de compter les victimes le 1^{er} janvier prochain... les victimes de la COVID et les autres...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de mon profond respect.

Le Maire,
Sophie VAGINAY RICOURT



Copie :

- Madame et monsieur les députés des Alpes-de-Haute-Provence
- Monsieur le sénateur des Alpes-de-Haute-Provence
- Monsieur le président du Conseil régional des Alpes-de-Haute-Provence
- Madame la préfète de département
- Monsieur le sous-préfet de Barcelonnette
- A.M.F.
- ANEM
- ANET
- ANMSM
- Presse